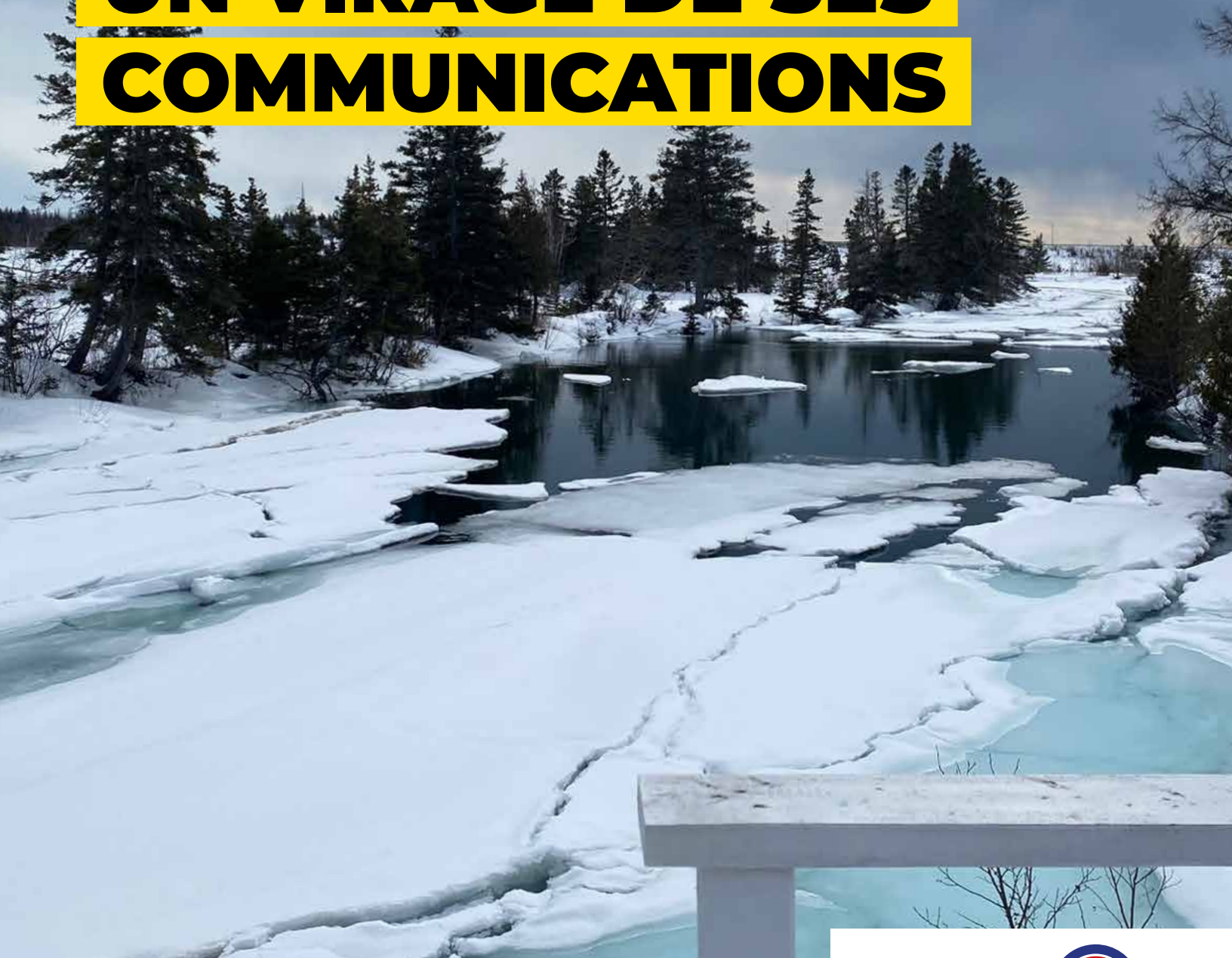


N° 32 – FÉVRIER 2025

LE COURANT

BULLETIN MUNICIPAL DE BONAVENTURE

LA VILLE ENTAME UN VIRAGE DE SES COMMUNICATIONS





Mot du maire

BONNE ANNÉE 2025 EN MON NOM ET AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL!

Bonjour à tous les citoyens et citoyennes de Bonaventure,

En mon nom personnel et celui du conseil municipal, j'utilise ce premier journal de l'année pour vous souhaiter une bonne année 2025 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

L'année 2025 sera active pour l'ensemble des activités de la Ville, tant aux niveaux sportif, culturel ou événementiel que du côté du développement. Voici quelques suivis au sujet des projets à venir.

Nous tenons premièrement à vous aviser que la plus récente demande de subvention pour la réfection du chemin Thivierge a malheureusement été refusée. Malgré cela, nous continuons nos démarches pour réaliser ce projet prioritaire. Une nouvelle demande sera faite dans les plus brefs délais.

Comme déjà mentionné, le logement et le développement domiciliaire demeureront dans nos principaux axes d'intervention. Également, la construc-

tion de la garderie sera une priorité en tête de liste pour cette année.

Le conseil municipal et les employés de la Ville vont évidemment continuer de s'assurer de toujours offrir des services adéquats à nos citoyens, en ayant en tête la sécurité et le bien-être de la population. Par le fait même, nous désirons féliciter l'ensemble des employé(e)s pour leur excellent travail pour notre communauté.

Nous vous invitons à participer aux nombreuses activités prévues dans la programmation de la Ville et à prendre l'air sur les deux promenades ouvertes, celle de la route des Vieux-Ponts et celle de Port-Royal.

En terminant, nous vous souhaitons de bien profiter de la saison hivernale!

Pierre Gagnon
MAIRE

Chronique EMPLOYÉS

EMPLOYÉ À L'HONNEUR CE MOIS-CI : MICHEL FOREST

Ce mois-ci pour la présentation de nos employés, nous soulignons le travail de monsieur Michel Forest qui fait partie du service des loisirs depuis presque 37 ans.

Depuis son entrée en 1988, Michel occupe le poste de préposé à l'aréna. Il s'occupe également, depuis quelques années, de l'entretien des parcs et des infrastructures pendant la saison estivale. Par ses compétences et ses connaissances, particulièrement au niveau de l'aréna, Michel est un atout pour le service des loisirs et il est un des responsables du bon fonctionnement du Centre récréatif Desjardins. Merci Michel!

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Nous souhaitons la bienvenue à Gaétan Savard, en tant qu'opérateur-chauffeur saisonnier aux travaux publics, et à Harold Léger, préposé au Centre récréatif Desjardins. Tous deux sont entrés en fonction au début du mois de décembre.



Dans ce numéro :

- 3 Actualité : Virage communications
- 3 Actualité : chemin Empremier
- 4 Bibliothèque Loisirs divers
- 5 Urbanisme et Taxation
- 6 Sécurité incendie Travaux publics Greffe
- 7 Babillard des organismes
- 8 Février en bref À venir en mars Le Courant (info)

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : 3 FÉVRIER 2025

POUR JOINDRE NOS DÉPARTEMENTS

418 534-2313

Direction générale et greffe

ANDRÉ PINEAULT - poste 225
directiongenerale@villebonaventure.ca

Trésorerie

JANINE LAROCQUE - poste 230
tresorerie@villebonaventure.ca

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

DAVID ROY - poste 231
directionloisirs@villebonaventure.ca

Travaux publics

MICHAËL FULHAM-GENDRON - poste 213
travauxpublics@villebonaventure.ca

Sécurité incendie

SAM ARSENAULT - poste 206
pompiers@villebonaventure.ca

Urbanisme et aménagement du territoire

NATHALIE KAHN - poste 233
urbanisme@villebonaventure.ca

VIRAGE COMMUNICATIONS

En ce début d'année 2025, la Ville de Bonaventure entame un virage au niveau de ses communications. Dans une optique environnementale de même que d'économies financières, nous orienterons l'ensemble de nos communications sur les plateformes en ligne. Ces outils, déjà en place, sont accessibles à tous.

Premièrement, nous vous invitons à vous inscrire à notre infolettre pour recevoir votre journal municipal directement dans votre boîte de courriels. Des copies papier seront encore disponibles dans certains commerces, mais ne seront plus distribuées dans chaque case postale. Nous économisons ainsi l'impression de plus de 1000 copies par mois.

Également, nous avons mis à jour notre système d'alerte à la population. De ce fait, vous pourrez mettre à jour vos préférences et recevoir un avis par téléphone, texto ou courriel lors de la publication de votre journal *Le Courant*, que ce soit la version papier qui sera distribuée dans plusieurs commerces, ou la version en ligne qui sera disponible par infolettre ou sur notre site Internet.

La même procédure est applicable pour les programmations saisonnières des activités de loisirs. Par ailleurs, l'infolettre sera bonifiée puisque les programmations y seront également envoyées.

Nous profitons de l'occasion pour bonifier nos communications en lien avec le greffe. Ainsi, en mettant à jour vos préférences sur le système d'alerte à la population, vous pourrez également choisir de recevoir des avis lors de la mise en ligne d'ordres du jour des séances du conseil ainsi que la publication d'avis public sur notre site Internet.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à nouveau à vous inscrire à l'application *Voilà!* vous permettant de recevoir votre compte de taxes en ligne et de consulter votre solde en tout temps.

Voici donc un résumé des étapes à effectuer pour demeurer informé :

- 1. S'inscrire à l'infolettre** pour recevoir le *Courant* et les programmations des loisirs (lien vers le document PDF sur le site Internet) ;
- 2. S'inscrire ou mettre à jour son profil sur le système d'alerte à la population** pour recevoir des avis lors des différentes publications (il sera alors possible de consulter le document en ligne ou de se le procurer dans un commerce participant dans le cas du journal municipal ou de la programmation) ;
- 3. Inscrire sa propriété sur l'application *Voilà!*** pour recevoir son compte en ligne et être informé du solde en tout temps.

Toutes ces étapes se font aisément **sur la page d'accueil de notre site Internet**, vous y trouverez tous les liens nécessaires. Vous pouvez également demander de l'assistance technique par téléphone au 418 534-2313, poste 222.

Orienter les communications vers le virtuel aidera à réduire l'empreinte environnementale et permettra des économies de fonds publics. Merci de votre collaboration à cette initiative !

DE NOUVELLES HABITUDES DE COMMUNICATIONS :

Trois outils efficaces :



Abonnement à l'infolettre



Système d'alerte à la population



Compte de taxes en ligne

Abonnez-vous dès aujourd'hui: villebonaventure.ca
Assistance technique : 418 534-2313, poste 222

EN BREF :

COUP DE CŒUR DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE



Le chemin Empremier a été sélectionné par la Commission de toponymie du Québec pour faire partie de ses 12 Toponymes coups de cœur de l'année. Ces Toponymes coups de cœur 2025 ont été choisis parmi les quelque 1300 noms de lieux officialisés par la Commission au cours de l'année 2024.

Cette voie privée a été nommée en juin 2024. D'après *Le glossaire acadien* de Pascal Poirier, le terme *empremier* signifie « autrefois, jadis, au commencement ». Cette expression était très courante en Acadie.

Vous êtes maintenant invité à voter d'ici le 4 février prochain pour le toponyme qui deviendra le « coup de foudre » du public. La Commission a déjà choisi son Toponyme coup de foudre. Celui du public sera-t-il le même ? Nous le saurons le 11 février !

Participez et courez la chance de

gagner, à la suite d'un tirage au sort, l'une des trois cartes-cadeaux échangeables dans une librairie ! Les noms des personnes gagnantes seront annoncés lors du dévoilement des Toponymes coups de foudre.

VOTEZ!



toponymie.gouv.qc.ca/ct/vote-toponyme/



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-BUJOLD

SANS FRAIS

Vous désirez lire un livre que nous n'avons pas à notre bibliothèque ? Aucun souci, nous pouvons le demander en prêt à une autre bibliothèque du Réseau BIBLIO GÎM et ce, gratuitement. En effet, les frais de 2 \$ pour ces demandes ne seront plus exigés.

FÉVRIER MOIS COUP DE CŒUR

Dans le cadre de la campagne de promotion « Février mois Coup de cœur », les abonné(e)s peuvent exprimer leurs lectures coups de cœur avec un autocollant fourni au comptoir de prêts. Une magnifique occasion de faire rayonner vos romans préférés.

FORMATION D'ÉVEIL À LA LECTURE

Mercredi 29 janvier de 18 h à 19 h 30 Vous êtes parents, grands-parents, gardiens, gardiennes d'enfants et vous avez envie de transmettre l'amour de la lecture ? Une formation gratuite sera offerte par Sabrina Mallette, responsable du développement numérique et culturel au Réseau BIBLIO GÎM.

Inscription requise : 418 534-4238 ou biblio@villebonaventure.ca

EXPOSITIONS JUSQU'AU 30 AVRIL

Noëlla Gagné présente ses œuvres au rez-de-chaussée de la bibliothèque sous le thème *L'espace imaginaire*. Au deuxième étage, ce sont Lyne Bourdages et Pierre Thériault qui présentent leurs œuvres sous les thèmes respectifs : *Exploration du sensible* et *Moment présent, Art et Inspiration*.

LETTRES ATTACHÉES : ATELIER D'ÉCRITURE

Samedi 15 février 14 h à 16 h Participez à cet atelier créatif en visioconférence avec l'auteur Alain Farah qui proposera des exercices d'écriture dans le but de créer un court texte inspiré de ses romans. En soumettant votre œuvre au concours Lettres attachées vous courez la chance de remporter le prix du public d'une valeur de 500 \$.



ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

CLUB DE LECTURE

Lundi 17 février, de 16 h à 17 h 30

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Vendredi 21 février, à 18 h 30

CLUB DE LECTURE KILITOUT

Samedi 22 février, de 13 h 30 à 15 h

SCRABBLE

Tous les jeudis, à 9 h 30

MÉDITATION SILENCIEUSE

Tous les jeudis, à 16 h



PROGRAMMATION LOISIRS

La session d'hiver est officiellement débutée : une belle occasion de bouger et de profiter des activités offertes ! Avec des groupes complets et quelques listes d'attente, nous sommes ravis de la participation et de l'engouement pour nos activités ! Merci de votre participation !

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

L'anneau de glace est maintenant disponible pour le patinage, l'endroit idéal pour profiter des joies de l'hiver ! Explorez les secteurs de marche : le sentier des Vieux Ponts vous attend pour une expérience hivernale unique et revigorante et, nouvellement cette année, la promenade de Port-Royal est déneigée pour le plus grand plaisir des marcheurs !



**Devenir
sauveteur,
ça change
des vies**

PISCINE MARYLÈNE-PIGEON

Le savais-tu ?

L'équipe aquatique est présentement composée de 12 personnes !

La Ville est fière de son équipe, nos héros du quotidien... Parce que devenir sauveteur, ça change des vies !

Seras-tu le prochain ou la prochaine ?



LA PLANIFICATION DE VOS PROJETS

L'obtention d'un permis est une étape cruciale dans la concrétisation de vos projets et revêt une importance particulière pendant la période de préparation. Alors que plusieurs d'entre vous planifient des constructions, rénovations ou réaménagements de terrain, il est impératif de présenter votre demande de permis dès les premières phases de votre projet.

Chaque demande est unique, impliquant une analyse approfondie des nombreux éléments du cadre normatif. Par conséquent, un délai suffisant pour une évaluation minutieuse est à prévoir, garantissant une réponse précise à vos interrogations.

Pour faciliter ce processus, vous pouvez fixer un rendez-vous au stade de la planification, assurant ainsi la clarification de vos questions avant la période cruciale des demandes de permis. Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos interrogations, coordonner la préparation des documents requis et assurer que votre dossier soit complet lors de la demande de permis. La demande pourra alors se faire à l'aide du formulaire dédié sur notre site Internet.

Au plaisir de vous accompagner dans vos projets !



urbanisme@villebonaventure.ca
418 534-2313, poste 233



Taxation

COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Il est encore temps de vous inscrire au compte de taxes en ligne !

Inscrivez-vous en quelques étapes faciles :

- 1 Créer votre profil
- 2 Inscrire votre propriété
- 3 Enregistrer votre compte de taxes
- 4 Cocher l'option « Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne »

Les personnes qui sont abonnées à *Voilà!* ont déjà reçu leur compte de taxes. Pour les versions imprimées, elles seront expédiées durant la semaine du 3 février. Lorsque le total du compte des taxes est égal ou supérieur à 300 \$, celui-ci peut être payé, au choix du débiteur, en un versement unique ou en quatre versements égaux.

- Le versement unique ou le premier versement : 30 jours après la date d'envoi du compte ;
- Le deuxième versement : 60 jours après la date à laquelle le premier versement est exigible ;
- Le troisième versement : 60 jours après la date à laquelle le second versement est exigible ;
- Le quatrième versement : 105 jours après la date à laquelle le troisième versement est exigible.

Les dates d'échéances pour 2025 seront indiquées sur votre compte de taxes.



Plus d'information :

villebonaventure.ca/compte-de-taxes-en-ligne/

RAPPEL !

ENREGISTREMENT ANNUEL OBLIGATOIRE

POUR VOTRE CHIEN

COÛT: 20\$

INSCRIPTION + RENOUELEMENT

www.emili.pet

PRATIQUE DE LA MOTONEIGE

Voici un rappel de quelques normes et enjeux pour un bon déroulement de la saison de motoneige :

- La pratique de la motoneige sur les terrains privés doit être autorisée par les propriétaires ;
- Les champs agricoles peuvent être endommagés par les activités des motoneigistes, les sentiers balisés sont à privilégier ;
- Le fait de faire du bruit susceptible de troubler la paix du voisinage est considéré comme une nuisance par le règlement municipal R2019-723 ;
- Il est autorisé d'emprunter le parc Louisbourg en motoneige pour accéder aux sentiers fédérés, tout en portant attention aux infrastructures comme l'anneau de glace ou les terrains sportifs afin de ne pas les endommager.

Nous vous remercions de votre collaboration !

PÊCHE BLANCHE

Si vous souhaitez installer une cabane de pêche, vous devez vous procurer un permis. Cette autorisation est exigée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Il n'y a pas de frais reliés à ce permis et il est valide pour une période de 5 ans. Le formulaire de demande de permis est disponible sur le site Internet de la Ville de Bonaventure.

Et n'oubliez pas d'enlever tous les objets, matériaux et accessoires avant la fonte des glaces !

emili
Gestionnaire Animalier

- ✓ Créez un compte
- ✓ Créez la fiche de l'animal
- ✓ Payez la médaille en ligne
- ✓ Recevez-la par la poste

1 800 937-0478

EN PARTENARIAT AVEC

RÉSEAU DE PROTECTION ANIMALE
MRC de AVIGNON
MRC de BONAVENTURE

CHIEN EN LAISSE

En plus de l'enregistrement, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps dans les lieux publics. Et... n'oubliez pas de ramasser leurs « petits cadeaux » !



MESURES DE SÉCURITÉ DURANT L'HIVER

Voici quelques consignes de sécurité de la part de votre équipe de sécurité incendie :

Cendres chaudes : Vous devez mettre les cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle et ayant un fond surélevé. Déposez le contenant à l'extérieur de la maison, car les cendres chaudes peuvent dégager du monoxyde de carbone. Les cendres doivent reposer au moins 7 jours avant d'être jetées dans une poubelle.

Monoxyde de carbone : Il est fortement recommandé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre résidence, particulièrement lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime.

Dégagement des sorties : Portes et fenêtres doivent être déneigées et dégagées de tout obstacle en tout temps afin de permettre une évacuation rapide ou l'accès par les services d'urgence. Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres de sous-sol après chaque chute de neige.

Travaux publics

PROCÉDURES LORS DE TEMPÊTES HIVERNALES



Lors de tempêtes importantes, les routes Forest et Ignace-Babin sont fermées à la circulation dès le début de la tempête, car ces dernières deviennent rapidement dangereuses et difficiles à entretenir. Ainsi, l'équipe de déneigement peut se concentrer à entretenir les autres routes du réseau. C'est seulement une fois les routes devenues sécuritaires que l'équipe peut s'affairer à déneiger les voies piétonnières.

Dans certaines situations, d'autres secteurs pourraient être fermés à la circulation. Si vous vivez une situation d'urgence durant cette fermeture, composez le 911, les services d'urgence sont en mesure de réagir efficacement. L'équipe de la Ville possède les ressources et les procédures pour intervenir.

Finalement, autant que possible, nous vous demandons de rester en sécurité à la maison lors de tempêtes hivernales.

Pour recevoir des alertes lors des fermetures, abonnez-vous au système d'alerte à la population, et cochez le groupe approprié.

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous vous rappelons que le stationnement en bordure de rue est interdit en tout temps durant la saison hivernale. Pour ne pas nuire au bon fonctionnement du déneigement, nous vous demandons votre collaboration à ce sujet. Merci !



Greffe

DEMANDES CITOYENNES OU D'ORGANISMES

Toute demande adressée au conseil municipal (par exemple des demandes de contribution financière ou de prêt de matériel) doit être acheminée au plus tard la deuxième semaine du mois par une lettre ou un courriel donnant tous les détails pour assurer la bonne compréhension du projet.

Ce délai prescrit de deux semaines est nécessaire afin que la demande soit traitée à la séance ordinaire du conseil municipal qui a lieu le premier lundi du mois.

La demande doit être envoyée à : directiongenerale@villebonaventure.ca.

NUMÉRO CIVIQUE VISIBLE

L'affichage du numéro civique sur votre maison est crucial pour plusieurs raisons :

1. Sécurité : Les services d'urgence (pompiers, ambulances, policiers) peuvent localiser rapidement votre domicile en cas d'urgence. Chaque seconde compte dans ces situations.

2. Livraisons et services : Les livreurs, réparateurs ou autres professionnels peuvent vous trouver facilement, évitant des retards ou des erreurs.

3. Navigation et orientation : Cela facilite la vie des visiteurs, des voisins ou de toute personne cherchant à vous localiser.

Un numéro bien visible et lisible, de jour comme de nuit, est donc essentiel pour assurer la sécurité et l'efficacité des services au quotidien.



SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2025

| DATE | HEURE | LIEU |
|--------------------------------|---------|----------------|
| Lundi 3 février | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 3 mars | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 7 avril | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 5 mai | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 2 juin | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 7 juillet | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 4 août | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 8 septembre | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Jeudi 2 octobre | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 10 novembre | 19 h 30 | Hôtel de ville |
| Lundi 1 ^{er} décembre | 19 h 30 | Hôtel de ville |



Centre d'action bénévole

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS À BONAVENTURE

Avec l'arrivée du temps plus frais, plusieurs ont tendance à se réfugier dans le confort de leur petit nid. Cependant, pour plusieurs, être isolé n'est pas un choix. En effet, le recensement de 2021 révèle qu'au Québec, c'est près de 1 personne sur 5 qui vit seule. L'isolement est d'autant plus présent dans une région comme la nôtre, où la famille et les amis sont souvent à l'extérieur de la région.

Dans ces circonstances, recevoir la visite d'un ou une bénévole sur une base régulière est un excellent moyen de permettre un minimum de socialisation, de baisser le niveau d'anxiété et

d'augmenter le sentiment de sécurité de ces personnes.

Grâce à sa banque de bénévoles, le Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel offre ces services de visite amicale. Et parce que nous croyons qu'une personne de la communauté est la mieux placée pour offrir ce service à quelqu'un de sa propre municipalité, nous cherchons des bénévoles particulièrement à Bonaventure pour ces visites.

Alors si vous avez envie de participer à l'épanouissement social d'une personne, pourquoi ne pas vous inscrire comme bénévole? Contactez Benoit Drapeau au 418 752-5577, poste 6.

Centre plein air Tourbillon

ACTIVITÉS À VENIR

Dans le cadre du programme *Circonflexe* de l'URLS CÎM, une journée d'accès gratuit aux sentiers est prévue dans les prochaines semaines, dès que les conditions de neige permettront le traçage des sentiers. N'oubliez pas que des skis, des raquettes et des « Babygliders » sont disponibles gratuitement. Concernant la Coupe Sports Experts, les informations nécessaires pour l'inscription seront disponibles sous peu.

Des randonnées nocturnes sont également prévues au cours de la saison.

L'achat des cartes de saison et des billets journaliers de ski de fond ou de raquette se fait au chalet du club en argent comptant seulement.

Pour toute information et pour connaître les heures d'ouverture du chalet, consultez la page Facebook du Centre plein air Tourbillon ou téléphonez au chalet au 418 534-3469.

Maison de la Famille MRC de Bonaventure

HALTE-GARDERIE

Pour les enfants de 1 à 5 ans, la halte-garderie donne accès à du répit pour les parents qui ont leurs enfants à la maison ou qui souhaitent participer à nos activités. Elle offre également aux enfants l'occasion de socialiser à travers des activités amusantes et diversifiées! Ouverte **du mardi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30**. Un coût de 5 \$ est suggéré par enfant par jour. Info : 418 534-4449

Femmes en mouvement

L'ORGANISME FÊTE SES 45 ANS!

Le centre de femmes de la MRC de Bonaventure, Femmes en mouvement, célèbre ses 45 ans. Afin de se souvenir de notre histoire, des événements prendront place au cours de l'année. Restez à l'affût.

Dans Cuisine

ATELIERS DE DANSE TRADITIONNELLE

À Bonaventure les lundis, **du 3 février au 7 avril 2025**

18 h 30 à 19 h : Gigue avec Francine Renzetti

19 h à 21 h : Sets câllés et quadrille avec Lucille Arsenault

Au violon : Martin Henry Coût : 20 \$/session

Lieu : Sera précisé sur la page Facebook *Dans Cuisine*

Expérimentés et débutants, on swingue ensemble et on apprend les danses de la Gaspésie. Renseignements : 418 534 4545

Bioparc de la Gaspésie

SAFARI-PHOTO HIVERNAL

Les photographes amateurs sont invités à participer au safari photo hivernal du Bioparc le **samedi 22 février**. L'activité débute à 9 h. D'une durée de 2 heures, elle consiste en une visite du parc accompagnée d'une biologiste pour photographier les animaux dans leurs habits d'hiver. Les participants peuvent par la suite participer à un concours photo. 15 ans et plus.

Réservations en ligne au bioparc.ca.

Musée acadien du Québec à Bonaventure

NOUVELLE EXPOSITION

Du **28 janvier au 21 septembre**, découvrez l'exposition *Là Où Elles Habitent* de la série **Maisons Mémoire**. Pour cette quatrième exposition, nous vous présentons l'histoire de la maison de la laiterie Babin et le parcours des huit filles qui l'ont habitée!

Le vernissage aura lieu le dimanche 2 février, de 14 h à 16 h.

Tous les détails au museeacadien.com.



FÉVRIER EN BREF



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE

DU 27 JANVIER AU 7 FÉVRIER 2025

Sous le thème *M'as-tu vu?*, la Fédération des transporteurs par autobus demande d'adopter des comportements sécuritaires en présence d'autobus scolaires et de respecter leurs signaux. [Facebook.com/mastuvu.info/](https://facebook.com/mastuvu.info/)

SEMAINES DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

DU 2 AU 8 FÉVRIER 2025

Pour saluer l'engagement remarquable des enseignantes et des enseignants qui travaillent à la réussite éducative des élèves du Québec.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

C'est le temps de souligner un bon coup, d'offrir des félicitations, bref, de créer une vague d'encouragements aux jeunes à l'école et aux adultes en formation. Faisons une différence dans leur parcours scolaire et valorisons leurs efforts!

À VENIR EN MARS

RELÂCHE SCOLAIRE

DU 1^{ER} AU 9 MARS 2025

L'équipe des loisirs est à pied d'œuvre pour préparer une programmation riche et divertissante, adaptée à tous les goûts!

Restez à l'affût de nos publications!



TOURNOI NOVICE DE BONAVENTURE

DU 7 AU 9 MARS 2025

C'est au Centre récréatif Desjardins de Bonaventure que plus de 150 joueurs âgés entre 7 et 9 ans célébreront leur amour pour le hockey lors du 38^e tournoi novice de Bonaventure. Pour mettre la main à la pâte et vous impliquer en tant que bénévole, contactez un membre du comité du tournoi novice à : tournoinovicebonaventure@outlook.com.

JOURNAL LE COURANT

INFORMATIONS AU SUJET DES PUBLICATIONS

Les organismes communautaires, clubs sportifs et autres associations de Bonaventure peuvent envoyer leurs messages par courriel chaque mois pour le *Babillard des organismes* ou encore pour la section *Activités à venir*. Voici les principales consignes concernant les annonces :

- Doit être d'intérêt public et s'adresser aux citoyens de Bonaventure ;
- Maximum **100 mots** en format texte (document Word ou courriel) ;
- Aucune image promotionnelle (sauf exception) ;
- Photo libre de droits (si vous en envoyez) – sans garantie de publication ;
- Possibilité de joindre un logo – sans garantie d'utilisation ;
- L'équipe de la Ville se garde le droit d'abrégé, restructurer et corriger les textes reçus ainsi que de refuser ou reporter des publications.

Envoi des textes et images à : communications@villebonaventure.ca

Plus de détails : villebonaventure.ca/journal-municipal-le-courant/

DATES DE TOMBÉES 2025

| Édition | Réception des textes | Parution |
|-----------|----------------------|--------------|
| MARS | 17 février | 27 février |
| AVRIL | 17 mars | 27 mars |
| MAI | 14 avril | 24 avril |
| JUIN | 19 mai | 29 mai |
| JUILLET | 16 juin | 26 juin |
| AOÛT | 21 juillet | 31 juillet |
| SEPTEMBRE | 18 août | 28 août |
| OCTOBRE | 15 septembre | 25 septembre |
| NOVEMBRE | 20 octobre | 30 octobre |
| DÉCEMBRE | 17 novembre | 27 novembre |

LE COURANT



127, avenue Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca